



Mesdames et Messieurs les élus communautaires

Nous avons eu la très désagréable surprise en lisant, au chapitre « questions diverses » du compte rendu de la réunion des élus de la communauté de communes de St Yrieix la Perche du 27 septembre dernier, Les interventions de M. ANDRIEUX , Maire du Chalard et de M. BOISSERIE Président de la communauté de communes.

Dans ce compte rendu, M. ANDRIEUX, accuse notre association « Stopmines87-24 » d'avoir entretenu, lors d'une réunion publique dans sa commune, la confusion entre un permis d'exploration minier (le PERM Bonneval) et un permis d'exploitation.

C'est là une grossière contrevérité. A chaque réunion publique, nous soulignons la différence entre les deux types de permis en attirant cependant l'attention sur le fait qu'un permis d'exploration mené positivement à son terme ouvre presque automatiquement le droit, s'il est demandé, à un permis d'exploitation.

Tous ceux d'entre vous qui ont participé à nos réunions publiques peuvent en témoigner.

M. ANDRIEUX était présent à cette réunion publique, il n'a donc pas pu ne pas noter la différence.

Le plus grave pour nous fut l'intervention de M. BOISSERIE, Président de la Communauté de Communes nous accusant, en notre absence et sans explication, d'entretenir des mensonges et d'être malhonnête. Ce sont là des propos diffamatoires, indignes d'un élu.

Nous déplorons qu'aucune voix ne se soit levée, à notre connaissance, pour rappeler au Président qu'il était possible, en démocratie, de ne pas partager ses options et de ne pas se faire insulter... Cela en dit long sur le fonctionnement actuel de notre communauté de communes.

Nous espérons que vous saurez, à votre manière, marquer votre refus de telles pratiques, inadmissibles dans un débat démocratique.

Le 31 janvier 2020.

Les 13 administratrices et administrateurs de l'association.

*L'ensemble des déclarations et prises de positions publiques de notre association citoyenne est disponible sur notre site internet en ligne- **stopmines87.fr**. Vous pourrez juger de l'honnêteté de nos propos largement partagés par la majorité des conseils municipaux des 10 communes concernées par ce projet.*

Contact : Alain Dorange (Ecohameau du Moulin de Busseix -Route de Busseix-87500, Laignac le Long - Portable : 06.86.28.78.04)